Les objectifs de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'utilisation des Fonds structurels

2002/2210(INI) - 13/03/2003 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 381 voix pour, 40 contre et 18 abstentions le rapport d'initiative de Mme María Antonia AVILES PEREA (PPE-DE, E) sur l'égalité des chances dans l'utilisation des Fonds structurels, le Parlement européen entérine pleinement la position de sa commission au fond (se reporter au résumé du 19 février 2003).